



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/09/2020

LA REDÉCOUVERTE DES TERRITOIRES ET DES VISITES DE PROXIMITÉ PLÉBISCITÉES PAR LE PUBLIC

À l'occasion de cette 37^e édition des Journées européennes du patrimoine, les visiteurs ont privilégié, en France métropolitaine et en Outre-mer, la redécouverte des territoires et les visites des monuments situés à proximité de leur domicile.

La situation sanitaire a conduit à l'annulation de certains événements ; cette année ce sont donc 13 000 lieux qui ont ouvert leurs portes et proposé 20 000 événements au public.

Dans les lieux ouverts, tout a été mis en œuvre pour accueillir le public dans les meilleures conditions et lui permettre de bénéficier, la plupart du temps sur inscriptions préalables, de visites d'exception en petits groupes, sous la conduite de propriétaires, de guides spécialisés, d'artisans, et de nombreux professionnels qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de la conservation, de la restauration et de la valorisation de notre patrimoine.

Cette année encore, une large diversité de monuments était à découvrir tout au long du week-end : bâtiments civils, religieux, militaires, sites industriels, sites archéologiques, parcs et jardins... En raison du thème retenu « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! », cet éventail s'est élargi à l'ouverture exceptionnelle de nombreux établissements scolaires et de lieux d'apprentissage et de formation. Près de 300 bâtiments éducatifs ont ainsi participé à l'événement et plus de 8 000 animations, en lien avec le thème, ont été organisées partout en France.

Les propriétaires privés, les collectivités territoriales, les grandes institutions culturelles et de nombreux lieux de pouvoir se sont mobilisés pour mettre en œuvre les conditions de sécurité préconisées et concourir ainsi à la réussite de ce week-end tout entier dédié à la célébration de la richesse de notre patrimoine. Un guide réalisé par le ministère de la Culture recommandant les mesures sanitaires à mettre en œuvre a été mis à disposition de l'ensemble des organisateurs de ces journées.

Le ministère de la Culture, point de départ du parcours du Palais-Royal, avec le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel, a organisé, sur réservation préalable, des visites, en groupes conduits par des guides-conférenciers, permettant au public de mieux appréhender l'histoire de ce monument. Les premiers visiteurs ont été accueillis samedi matin par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture. Ils ont découvert, dans les salons, les ateliers de restauration et de conservation de l'Institut national du patrimoine présents à l'occasion des 30 ans de l'institution et, dans le jardin du Palais-Royal, une exposition de véhicules anciens emblématiques proposée par la Fédération française des véhicules d'époque.

Cette visite du domaine du Palais-Royal a conquis les élèves de plusieurs classes, dès le vendredi 18 septembre, dans le cadre de l'initiative « Levez les yeux ! », organisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur tout le territoire, où plus de 800 animations étaient proposées aux scolaires, en avant-première des Journées européennes du patrimoine.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Agence Façon de Penser

Daphnée Gravelat
Tél. : 01 55 33 15 83
daphnee@facondepenser.com

Le samedi précédant les Journées européennes du patrimoine, soit le 12 septembre, la ministre a annoncé que l'État consacrerait, dans le cadre du [plan de relance](#), un budget record de 614 millions pour le patrimoine. Ce budget, au-delà des financements mobilisés chaque année, est notamment destiné, pour un montant de 80 millions d'euros, à la mise en œuvre du « plan cathédrales » en faveur de la restauration des 87 cathédrales appartenant à l'État. Il bénéficiera également à la restauration des monuments historiques appartenant aux propriétaires privés et aux collectivités territoriales (40 millions d'euros), à la restauration des monuments relevant du Centre des monuments nationaux (40 millions d'euros) à la restauration et la mise en valeur du château de Villers-Cotterêts (100 millions d'euros) et à la rénovation d'autres équipements patrimoniaux : musées, archives, archéologie (20 millions d'euros).

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques.

Elles bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du patrimoine, du réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, de la mairie de Paris, et des associations de sauvegarde du patrimoine présentes depuis la toute première édition : les Vieilles Maisons françaises et La Demeure Historique.

Elles sont soutenues par Lidl, le Crédit Agricole, la Fondation d'entreprise Michelin, la Fédération française des véhicules d'époque et la Fédération des Entreprises de la Beauté. Elles bénéficient, cette année encore, d'une large couverture média grâce au soutien de France Télévisions, Arte, Gulli, Radio France, France Médias Monde, 20 minutes et Toute l'Histoire ainsi que d'une visibilité sur l'ensemble du territoire permise par Phenix Stories, Insert, la RATP et la SNCF. Les Journées européennes du patrimoine s'associent également, pour la 3^e année, à la Mission patrimoine et à la Française des Jeux, dans le cadre de l'organisation du Loto du patrimoine.

Le ministère de la Culture remercie également la FEBEA de même que ses adhérents pour leur générosité et leur réactivité : Sisley, le groupe Rocher, LVMH, L'Oréal France, Cabinet Continental, le groupe Pierre Fabre, ISIS Pharma, le Laboratoire Rivadis, Sublimo, le groupe Expanscience, Shiseido, Eugène Perma, les laboratoires KISBY, Bretagne Cosmétiques et le groupe Fauvert.

Poursuivre les visites sur #Culturecheznous !

Pour approfondir ses connaissances sur le patrimoine et les sites culturels, rendez-vous sur la plateforme #Culturecheznous créée par le ministère de la Culture. Visites virtuelles, vidéos ou encore initiatives numériques y sont disponibles en ligne.

www.culturecheznous.gouv.fr